

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 25.03.2021

Demande d'adoption du Compte de Gestion et Administratif – Exercice 2020 et affectation du Résultat de gestion d'exploitation

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'année 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 635.906,12 €

Recettes : 853.580,63 €

Excédent reporté de fonctionnement : 634.999,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 269.860,11 €

Recettes : 283.416,80 €

Excédent reporté d'investissement : 158.881,96 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter un montant de 852.673,82 € au compte 002 – Recettes de Fonctionnement.

Voirie : Adoption d'une convention de déneigement

Le conseil municipal à l'unanimité adopte la convention de déneigement avec la Ferme EHRHARD de KOGENHEIM.

Terrains : Entretien terrains de football communaux – Année 2021

Le conseil municipal à l'unanimité attribue les travaux d'entretien des terrains de football communaux à l'entreprise C.S.E. de DUPPIGHEIM pour assurer les prestations mécaniques des terrains de football communaux et la fourniture des engrais.

Affaires scolaires : Acquisition d'une classe mobile informatique

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir une classe mobile informatique pour l'école René Cassin auprès de MISTRAL.COM de SUNDHOFFEN.

Affaires forestières : Renouvellement de la certification PEFC

Le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler pour 5 ans son adhésion à la politique de qualité de la gestion forestière durable définie par l'Association PEFC Grand Est.

Personnel communal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour le cadre d'emploi des agents de maîtrise,
- d'instaurer à compter du 1^{er} avril 2021 le forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics de la commune de Kogenheim